

# Pôle Espoirs Nice 2024-2025

## Dossier de candidature

**Date limite de dépôt des dossiers : 29 mars 2024**

**Date de test d'entrée : 17 avril 2024**

Le dossier sera considéré comme complet après renseignement du **dossier d'inscription en ligne**, des photocopies des **bulletins scolaires** des 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre en couleurs et du document « **Autorisation candidature Pôle** » signé (voir partie « Documents inscription »)

Vous souhaitez intégrer le Pôle Espoirs de Nice, l'entraîneur, responsable du Pôle Espoirs est :

Monsieur Gilles NAHON : **06-09-58-50-83** / Mail : [gilles.nahon@ffjudo.com](mailto:gilles.nahon@ffjudo.com)

Le Pôle concerne principalement la population des Cadettes et Cadets, possibilités pour des minimes au collège.

Le Pôle Espoir de Nice est reconnu officiellement par le Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, des Sports et des Jeux Olympiques et Paralympiques (fiche sur le portail du ministère) et la Fédération Française de Judo ; il est après le club, la première étape de la filière d'accession au haut niveau. Il permet aux jeunes de continuer de progresser et de vivre leur passion sportive tout en poursuivant leurs études.

Il a été créé en septembre 1975. Il est implanté dans la cité mixte du Parc Impérial 2, avenue Paul Arène – 06000 Nice.

### Sélection :

Chaque année, la sélection et le recrutement des membres du pôle espoir est effectué via l'étude des dossiers scolaires et sportifs envoyés par les candidats. Ce processus est arbitré par la commission d'admission sportives des membres de l'encadrement technique de la structure et par la commission d'admission scolaire des établissements demandés par les familles. Celle-ci étudie de plus les éléments relevés et observés lors de la journée de tests annuellement organisé par l'encadrement technique et les membres de l'équipe éducative des établissements scolaires

Si vous êtes intéressé(e) vous devez :

- Remplir le dossier d'inscription via le lien <https://forms.office.com/e/SXhQXJy5vy> ou en scannant le QRCode
- Retourner le document « **Autorisation candidature Pôle** » signé des parents du président et du professeur de votre club par voir postale à **Ligue PACA de Judo – Maison Régionale des Sports – 809 boulevard des Ecureuils – 06210 MANDELIEU** ou par mail [liguepaca-sud@ffjudo.com](mailto:liguepaca-sud@ffjudo.com), accompagné des photocopies des bulletins scolaires du 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> trimestre
- Le recrutement est réservé aux licenciés de la ligue.

**Les tests de sélection se dérouleront le**

**Mercredi 17 avril 2024 de 13h30 à 16h30**

**Au Dojo du Lycée du Parc Impérial – 2 Avenue Paul Arène - 06000 Nice.**

**Entrée par installations sportives avenue Suzanne Lenglen**

Si vous êtes retenu(e) à l'issue des épreuves spécifiques judo, votre dossier sera présenté à la commission scolaire d'admission (Proviseur, Proviseur Adjoint, Conseiller Principal d'Education et Responsable du Pôle) qui se réunit à la mi-juin. Si vous êtes retenu(e) par la commission scolaire, vous recevrez un dossier vous indiquant les démarches à suivre.

## Filières scolaires :

- **Collège** : 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>
- **Lycée** :
  - Secondes générales** : Choix des Langues vivantes A et B : Anglais – Allemand – Espagnol – Italien
  - 1<sup>ère</sup> et Terminale Générale** : Avec les spécialités suivantes : (3 spécialités en première et 2 en terminale sur les 3 suivies en première) dans la mesure des possibilités de l'établissement
    - ✓ Arts : Cinéma – Audiovisuel
    - ✓ Histoire -géographie, géopolitique et sciences politiques
    - ✓ Humaniés, littérature et philosophie
    - ✓ Langues, littératures et cultures étrangères et régionales : Espagnol
    - ✓ Langues, littératures et cultures étrangères et régionales : Anglais
    - ✓ Langues, littératures et cultures étrangères et régionales : Allemand
    - ✓ Langues, littératures et cultures étrangères et régionales : Italien
    - ✓ Langues, littératures et cultures étrangères et régionales : Langue non précisée
    - ✓ Mathématiques
    - ✓ Numérique et sciences informatiques
    - ✓ Physique-chimie
    - ✓ Sciences de la vie et de la Terre
    - ✓ Sciences économiques et sociales
  - 1<sup>ère</sup> et Terminales technologiques** : STMG
- **BTS** :
  - ✓ Communication
  - ✓ Commerce international
  - ✓ Négociation et Digitalistaion de la Relation Client

## Internat :

- Accueil à partir du dimanche soir.
- Coût de l'internat environ 1950 € par an.

## Suivi scolaire :

- Emplois du temps aménagés pour permettre le suivi des entraînements et des compétitions
- Pas de cours le mercredi après-midi et le samedi matin.
- Soutien scolaire permanent avec cours de rattrapage grâce à un volume d'heures supplémentaires d'enseignements (HSE).
- Bulletins au mi- trimestre transmis aux dirigeants et aux familles Espace numérique de travail (E.N.T) et application (Pronote) permettant aux familles de suivre les notes, les devoirs et les absences, ainsi que de prendre contact avec les professeurs.
- Un coordinateur scolaire (Stéphane Etcheverry) assure le bon fonctionnement et la liaison avec tous les partenaires concernés.

## Encadrement :

- Philippe BLANQUET                      Responsable des Pôles PACA.
- Gilles Nahon                              Responsable technique du Pôle de Nice.
- Lionel Bonhomme                      Conseiller Technique Sportif.
- Stéphane ETCHEVERRY                Coordonnateur scolaire
- Intervention technique de professeurs de judo ponctuellement.

## Entraînements :

- Les entraînements se déroulent dans le dojo du Lycée en semaine
- Les élèves sont libérés le vendredi après-midi pour effectuer un entraînement (obligatoire) dans leur club.
- Stages pendant les vacances scolaires.

## Tournois de préparation :

- Programmation de tournois en plus des compétitions officielles.
- Prise en charge :
- Les tournois hors inter-région sud-est sont partiellement pris en charge par le Pôle
- Les tournois à l'intérieur de l'inter-région sud-est sont à la charge des familles.

## Suivi sportif :

- Les judokas sont suivis à l'entraînement et pendant les compétitions qui sont mises au calendrier du Pôle Espoirs. Les Cadres du Pôle sont en relation avec les cadres techniques fédéraux et les professeurs de clubs.
- En bonne harmonie avec les entraîneurs du Pôle Espoirs, les professeurs de clubs pourront coacher leurs élèves sauf sur les tournois Internationaux où une sélection du Pôle Espoirs sera représentée.

Le travail mis en place par les entraîneurs du Pôle Espoir doit rester une priorité sur les apports techniques et tactiques durant les compétitions.

**Important :** Il est à noter que deux licenciés de la ligue qui se rencontrent ne pourront être coachés par les cadres du Pôle et de la Ligue.

## Suivi médical :

Les athlètes du Pôle bénéficient du suivi médical conforme aux textes en vigueur.

- 1 médecin référent
- 1 kinésithérapeute référent
- Possibilité d'un suivi psychologique si nécessaire.
- **Les athlètes listés du pôle devront effectuer les examens médicaux règlementaires imposés par le ministère.**

## Renseignements pour le Pôle Espoirs de Nice :

- **Gilles NAHON :** 06-09-58-50-83 - Mail : [gilles.nahon@ffjudo.com](mailto:gilles.nahon@ffjudo.com)

## Dossier d'inscription :

Compléter le dossier d'inscription en ligne via le lien :

<https://forms.office.com/e/SXhQXJy5vy>

ou en scannant le QR Code



Télécharger, compléter et faire signer l'autorisation de candidature au Pôle

A renvoyer accompagnée des bulletins scolaires par mail à [liguepaca-sud@ffjudo.com](mailto:liguepaca-sud@ffjudo.com) ou par voie postale à Ligue PACA de Judo – Maison Régionale des Sports – 809 boulevard des Ecureuils – 06210 MANDELIEU



**Autorisation  
candidature Pôle Nice**